

Plan Gironde à vélo

**Construire une politique cyclable
coordonnée à l'échelle de la Gironde**

2^{ème} rencontre des acteurs du vélo

Le 07 mars 2024

Le programme de la matinée

- Le plan Gironde à vélo : un projet collectif pour une ambition commune :
 - Présentation des cartes
 - Le référentiel technique
- Retour d'expérience du Département de La Manche
- Temps d'échange : Plan vélo et stratégie de mobilités douces : quelle ambition ?
Quels moyens ?
 - Olivier SCHNEIDER – Président de la FUB
 - Mickael COURSEAU – Vice président CdC du Grand Cubzagais
 - Jérôme KRAVETZ – Directeur NAM
 - Jean GALAND – Vice président Département de la Gironde
 - Frédéric MELLIER – Président de commission Région Nouvelle Aquitaine
 - Alain GUESDON – Directeur adjoint DDTM
- Conclusion
- Pour réagir : planvelo33@gironde.fr

Plan Gironde à vélo

**Construire une politique cyclable
coordonnée à l'échelle de la Gironde**

2^{ème} rencontre des acteurs du vélo

Jean-Luc GLEYZE

Président du Conseil Départemental de la Gironde

Le 07 mars 2024

Plan Gironde à vélo

**Construire une politique cyclable
coordonnée à l'échelle de la Gironde**

2^{ème} rencontre des acteurs du vélo

Jean GALAND

*Vice-président du Conseil Départemental, en charge des Mobilités et
Infrastructures*

Le 07 mars 2024

 **+ 1 000 km** d'aménagements
cyclables

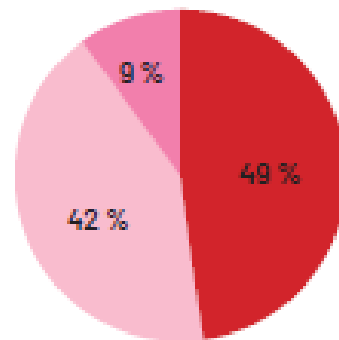
 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

La mobilité en Gironde

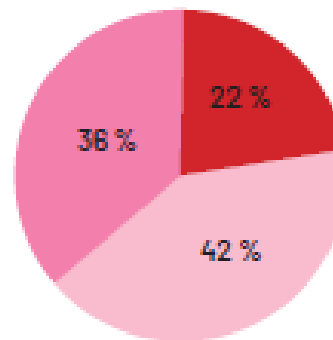
5,3 millions de déplacements réalisés chaque jour en Gironde

- 3,4 déplacements par jour et par personne
- 32,8 km parcourus chaque jour, soit 9,5 km par déplacement
- 60 % des déplacements font moins de 5 km

Poids dans l'ensemble
des déplacements
réalisés au sein de la zone d'étude

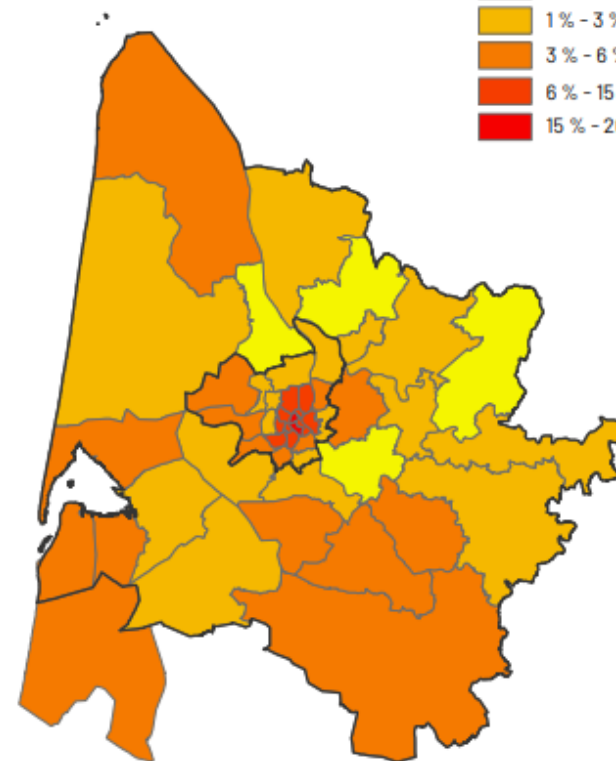
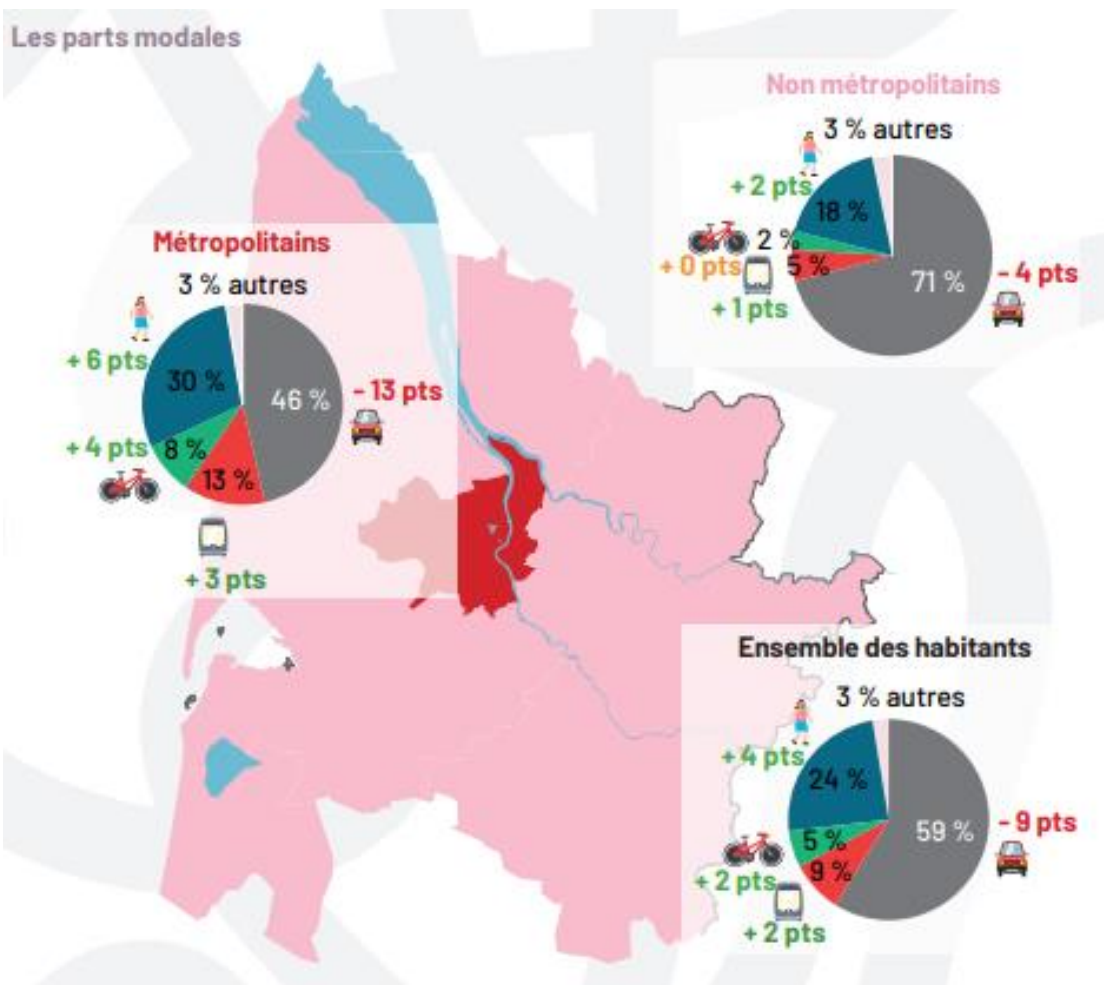
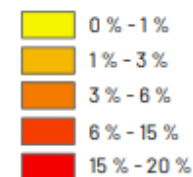


Poids dans l'ensemble
des km parcourus



La mobilité en Gironde

Part modale vélo



Un taux d'équipement favorable

Pour 100 ménages :

- 143 vélos,
- 131 voitures
- 9 VAE

Un plan Gironde à vélo

- Une 1ere journée des acteurs le 28 février 2023
- 6 rencontres territoriales
- 250 personnes
- 30 EPCI
- Un plan coordonné



Des priorités affirmées

- Les approches loisirs / tourisme
 - La mobilité du quotidien
- => Concilier les deux approches**
- Résorber les discontinuités cyclables constatées mais également pour supprimer les points noirs Discontinuité

ITINERAIRES CYCLABLES DEPARTEMENTAUX



+ 1 000 km d'aménagements cyclables

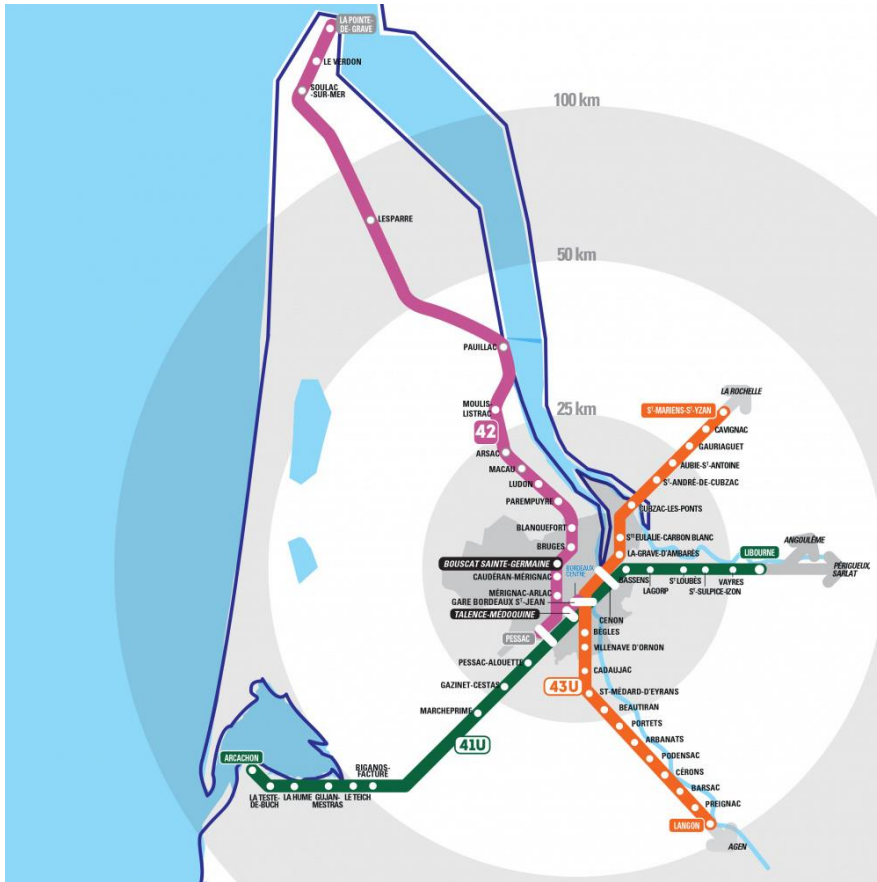


Service des Aménagements
Tél. 05 49 00 00 00
www.gironde.fr

Des priorités affirmées

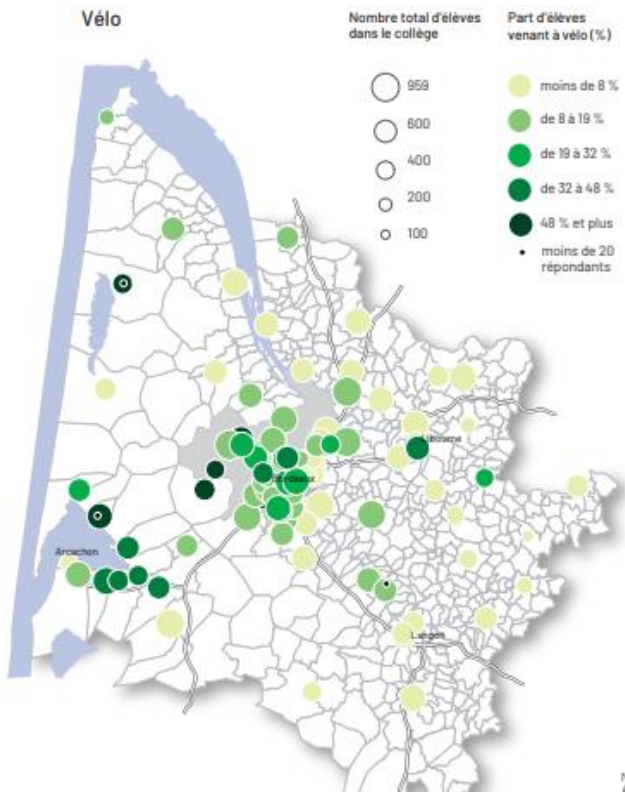
- Favoriser l'intermodalité
- Accompagner les projets structurants : RER et car express

=> Préfigurer l'intégration des itinéraires cyclables dans le SERM



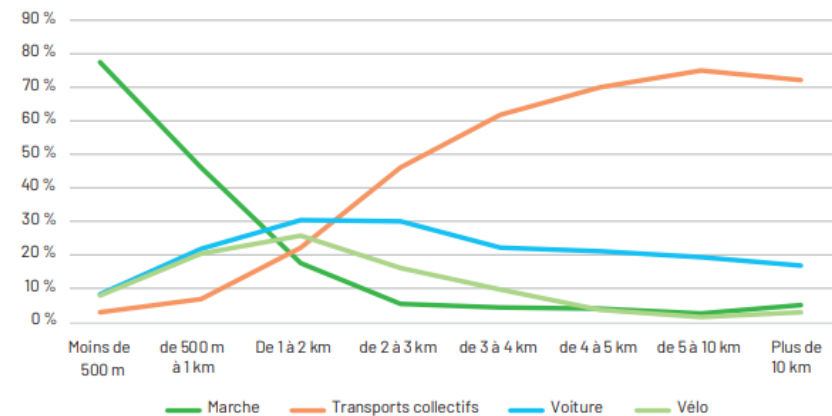
Des priorités affirmées

Le plan collèges à vélo



- Enjeu écologique et d'efficacité 10 000 tonnes de Co² / an et coût climat > 1M€/an + économie et efficacité des dessertes
- Une pratique très inégale
- Enjeu santé / autonomie
- Action pédagogiques (Objectif vélo !)

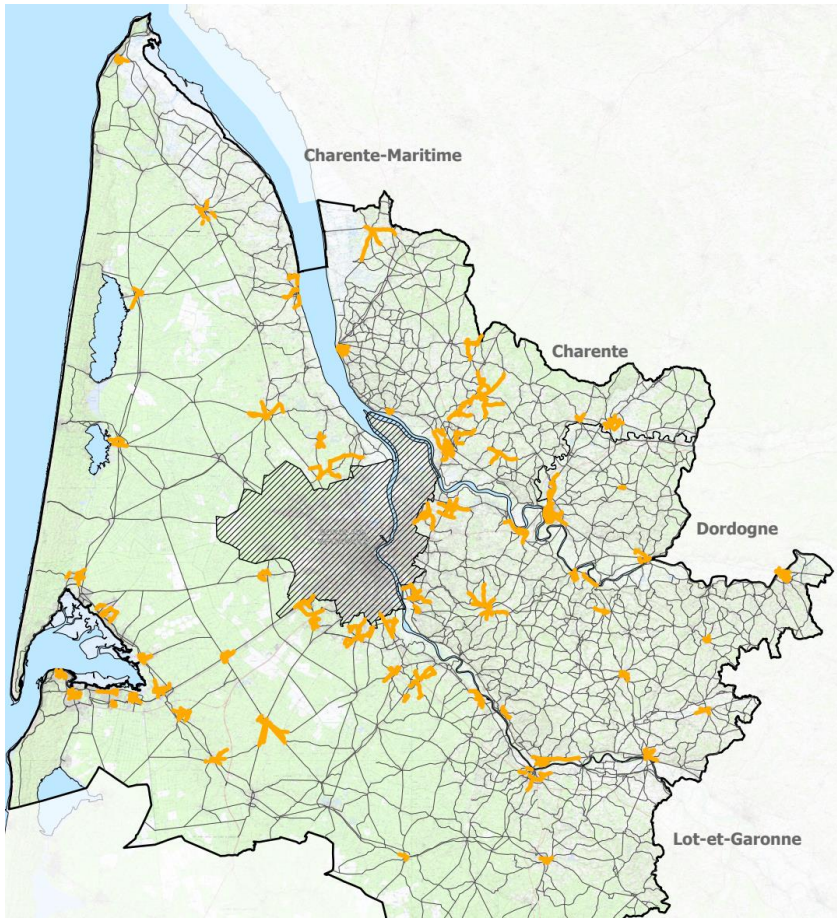
Choix modal selon la distance au collège



Des priorités affirmées

Un travail sur le volet infrastructures et pédagogique

- 109 collèges étudiés
- 60 schémas cyclables collégiens proposés; action sur le stationnement vélo
- 12 premiers projets pédagogiques objectif vélo!
- Un nouveau partenariat avec Génération vélo



NOUVEAU DISPOSITIF

Objectif Vélo !

En 2020, le Département a évalué que les déplacements du domicile vers les collèges génèrent 51 000 tonnes de CO₂ par an. 10% des collégiens grandis vont au collège à vélo, 19% à pied, tandis que 43% sont en transports collectifs et 23% en voiture.

Ces chiffres marquent de fortes disparités entre collèges qu'il convient d'atténuer.

Agir sur la mobilité des jeunes c'est influencer la pratique des adultes de demain. C'est aussi avoir un impact positif sur leur santé et leur autonomie dès aujourd'hui.

Depuis 2016, le Plan départemental de Déplacement à vélo avait pour ambition de développer la pratique quotidienne du vélo, notamment chez les collégiens en dépassant l'unique question des infrastructures. Le Département s'est aussi engagé dans la construction d'un Plan collégial à vélo, désormais volet scolaire du Plan coordonné 5000 km d'aménagements cyclables.

Ainsi, en parallèle d'un travail sur les infrastructures, le Département de la Gironde souhaite développer des animations pédagogiques sur le vélo dans les collèges.

Le vélo en plus : une enquête mobilité collégiens a été menée en 2019-2020, le rapport de synthèse est consultable sur le site Gironde Déplacements à vélo (Gironde.fr).

Critères d'éligibilité
(Ces critères ne sont pas nécessairement cumulatifs)

- Organisation d'un projet global et progressif qui concerne tous les niveaux d'âge de l'établissement scolaire de la 6^e à la 3^e (pouvant se décomposer sur plusieurs années), y compris les classes S2/S3 et L36 ;
- Actions spécifiques qui touchent à la pratique du vélo domicile-collège, en incluant les parents d'élève ;
- L'intégration du projet au sein de l'établissement scolaire n'est pas une obligation mais est recommandée à envisager ;
- Les projets déjà accompagnés les années précédentes doivent obligatoirement présenter un caractère évolutif ou innovant (plan à inclure à la candidature).

 + 1 000 km d'aménagements cyclables

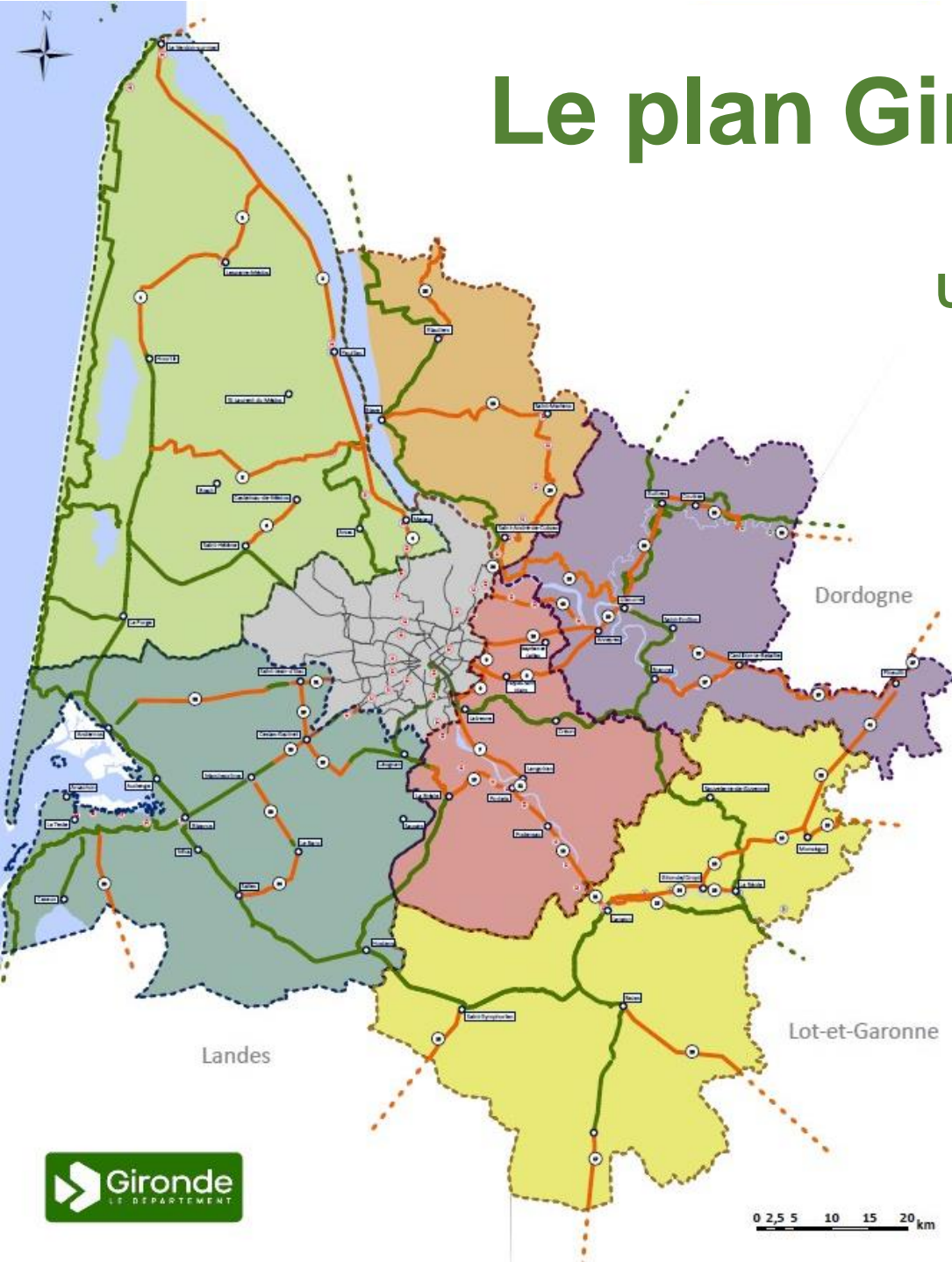
 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

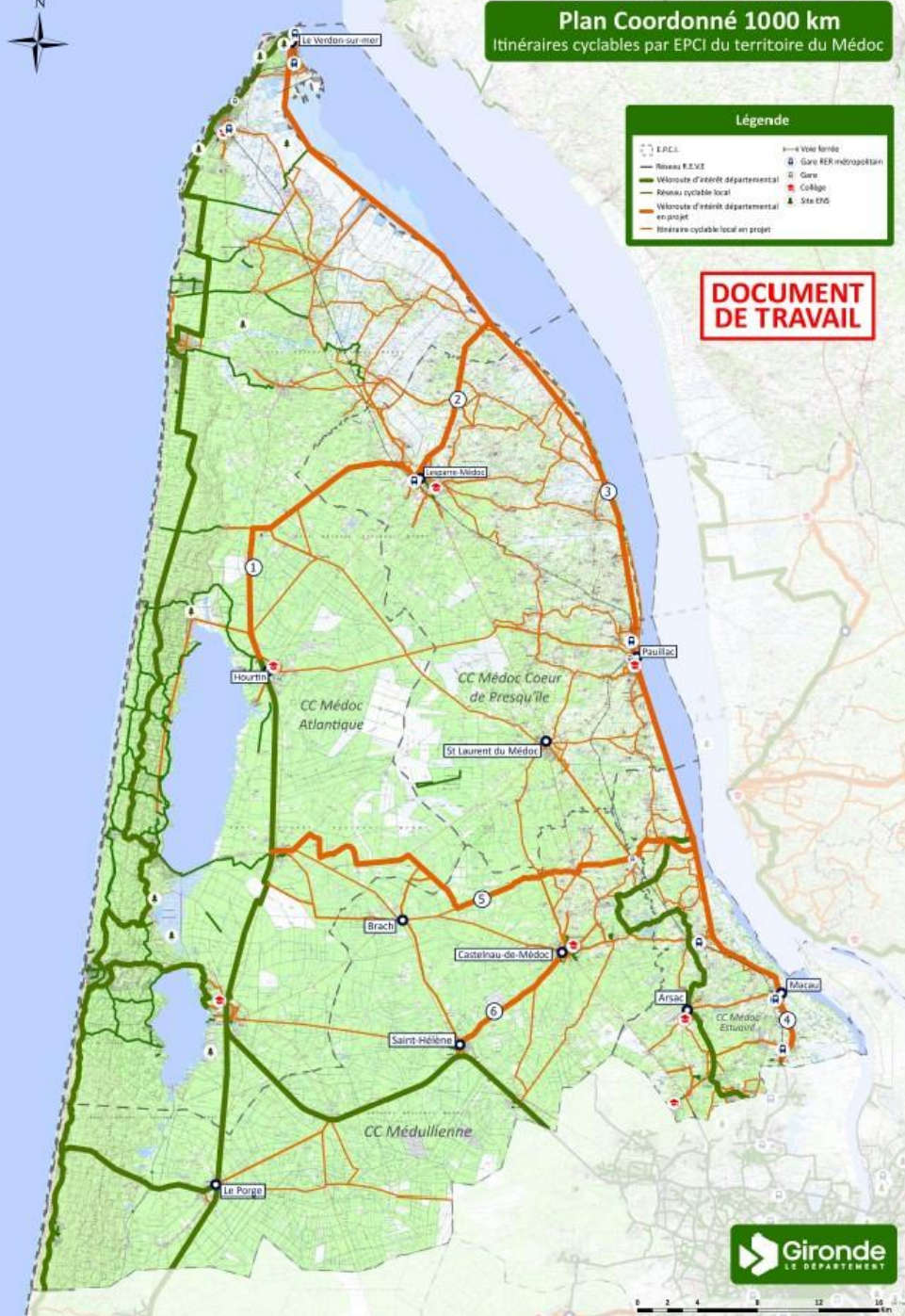
Le plan Gironde à vélo

Un réseau girondin structurant :

+ 700 km de véloroutes en complément du réseau existant

Pour un maillage entre les territoires girondins





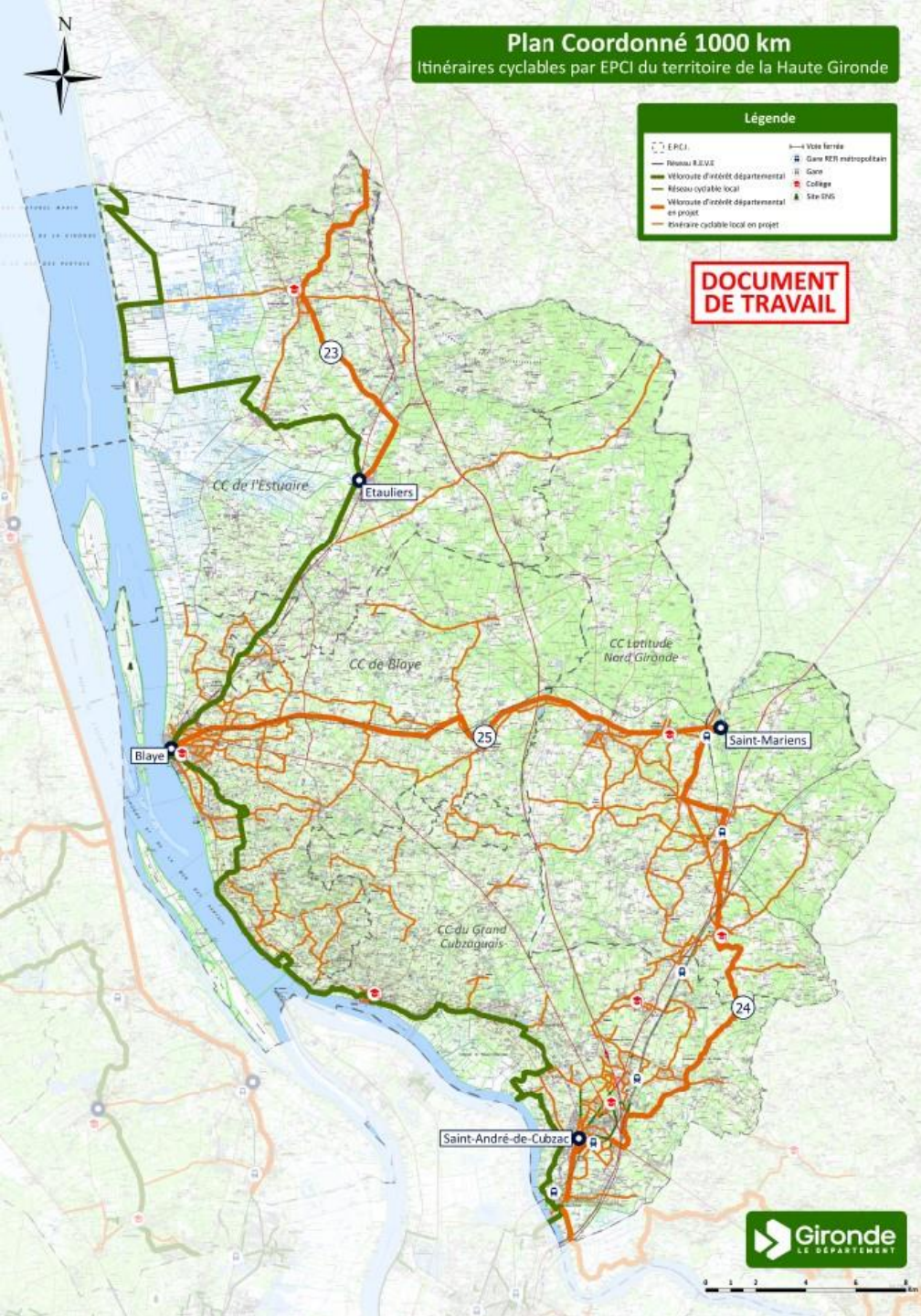
Le plan Gironde à vélo

Un maillage fin pour irriguer les territoires

Le Médoc

+ 1 000 km d'aménagements cyclables





Le plan Gironde à vélo

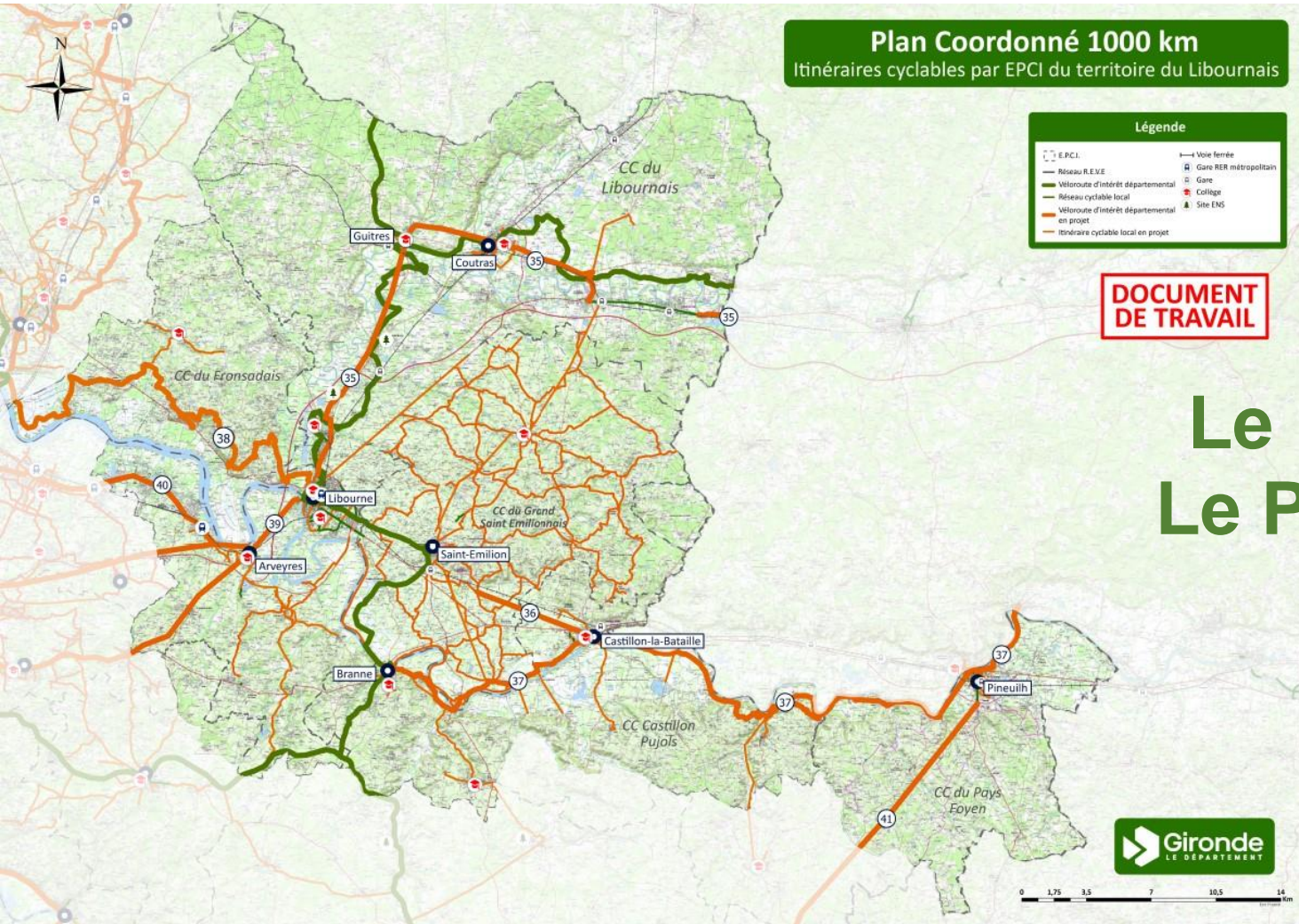
Un maillage fin pour irriguer les territoires

La Haute-Gironde

+ 1 000 km d'aménagements cyclables



Le plan Gironde à vélo un maillage fin pour irriguer les territoires

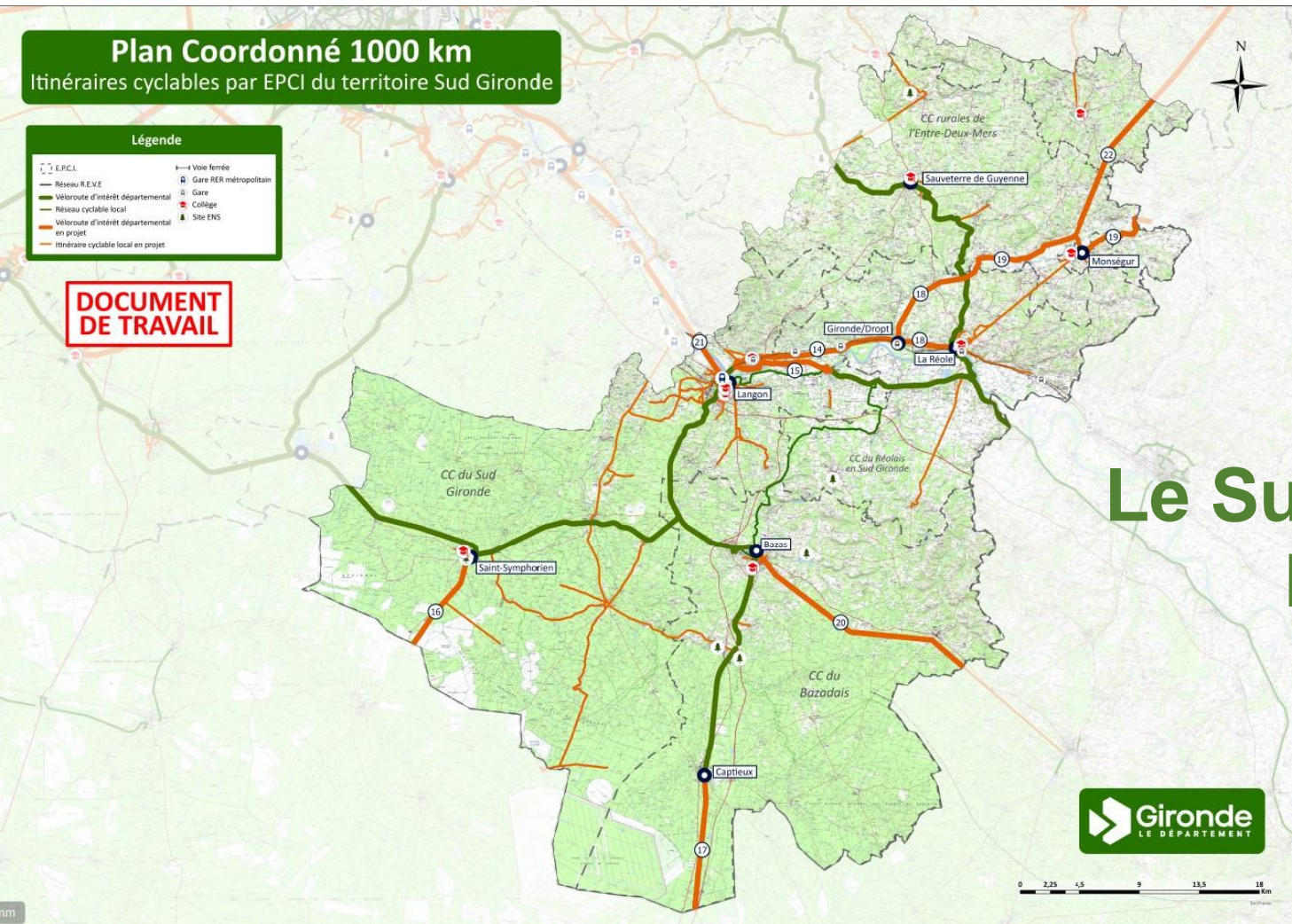


Le Libournais Le Pays Foyen

 **+ 1 000 km** d'aménagements cyclables

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

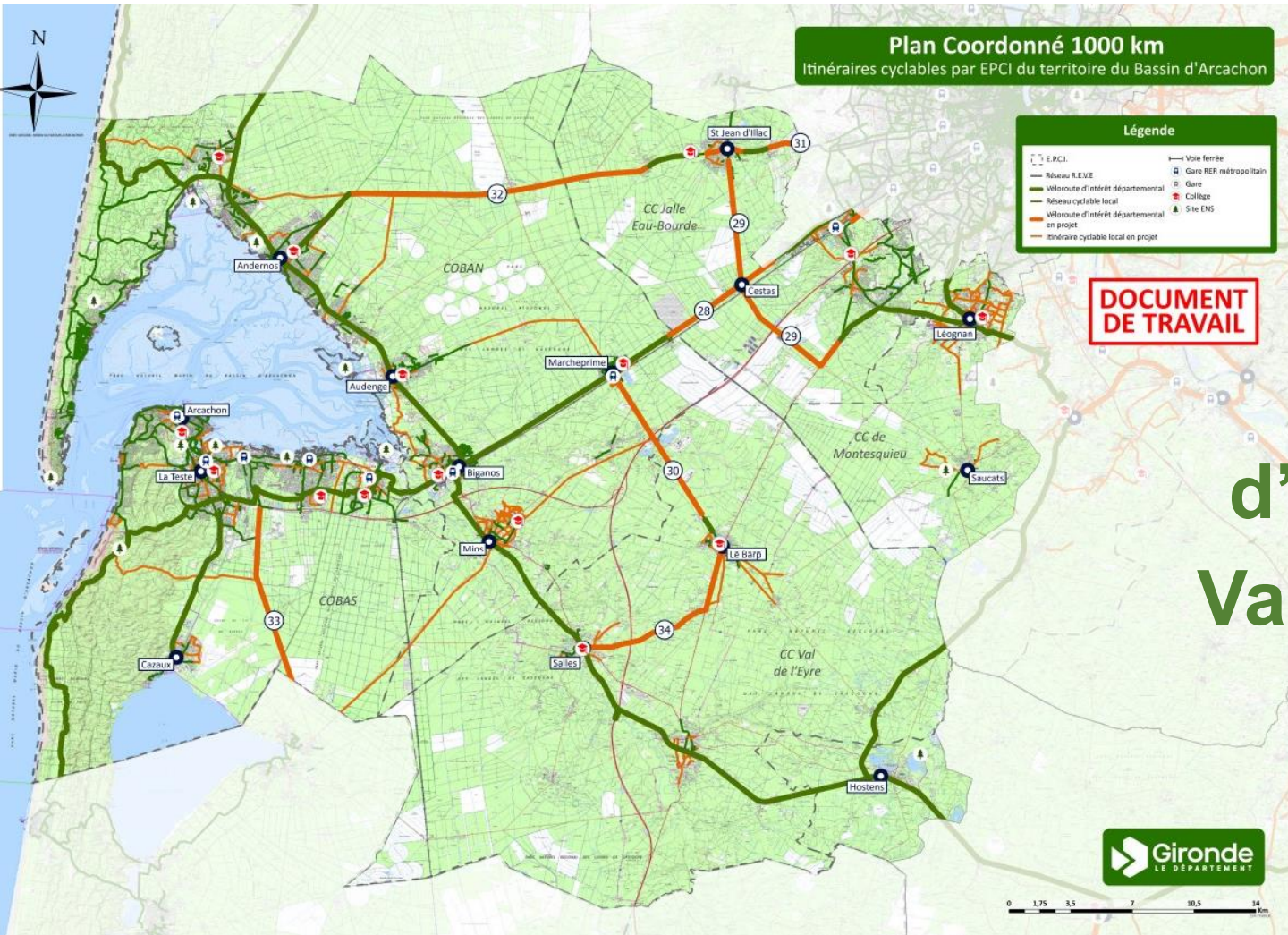
Le plan Gironde à vélo un maillage fin pour irriguer les territoires



+ 1 000 km d'aménagements cyclables

Gironde
LE DÉPARTEMENT

Le plan Gironde à vélo un maillage fin pour irriguer les territoires



Le bassin
d'Arcachon
Val de l'Eyre

 + 1 000 km d'aménagements cyclables

Plan Coordonné 1000 km

Itinéraires cyclables par EPCI du territoire des Graves entre deux mers

Légende

EPCI	Voie ferrée
Réseau R.E.M.E.	Gare RER métropolitain
Véloroute d'intérêt départemental	Gare
Réseau cyclable local	Carriage
Véloroute d'intérêt départemental en projet	Site ENS
Itinéraire cyclable local en projet	

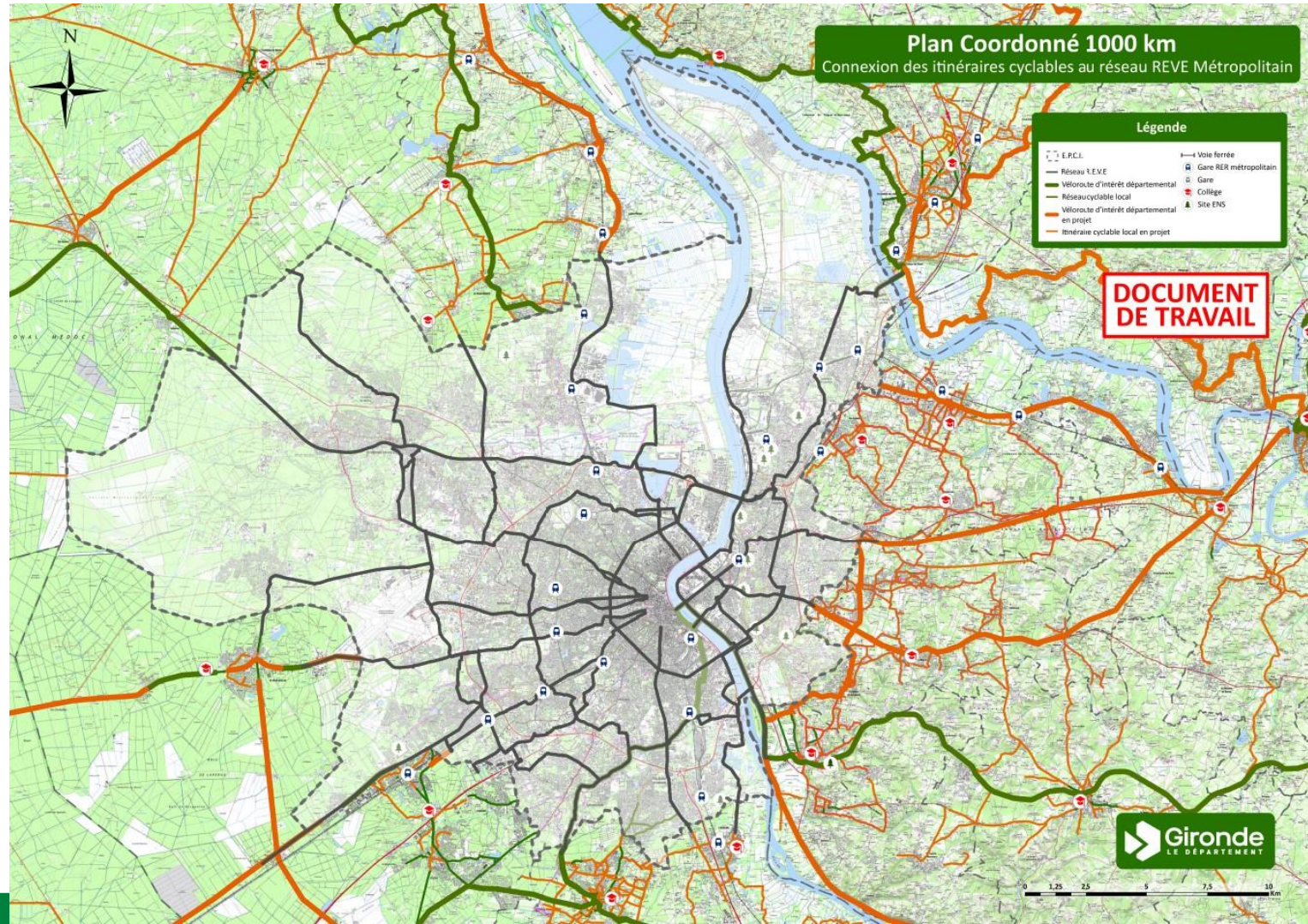
**DOCUMENT
DE TRAVAIL**

Le plan Gironde à vélo

Un maillage fin pour irriguer les territoires

Les Graves
L'entre-deux-mers

Le plan Gironde à vélo un maillage fin pour irriguer les territoires



 + 1 000 km d'aménagements cyclables

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Le plan Gironde à vélo dans le dispositif départemental

- **Le socle du soutien du Département**
- Une **révision** régulière
- Des tracés définitifs et **une priorisation à travailler** avec les territoires en phase projet
- Une **coordination** assurée par le Département
- Une maîtrise d'ouvrage définie projet par projet

Le plan Gironde à vélo

Un référentiel technique partagé

Les objectifs

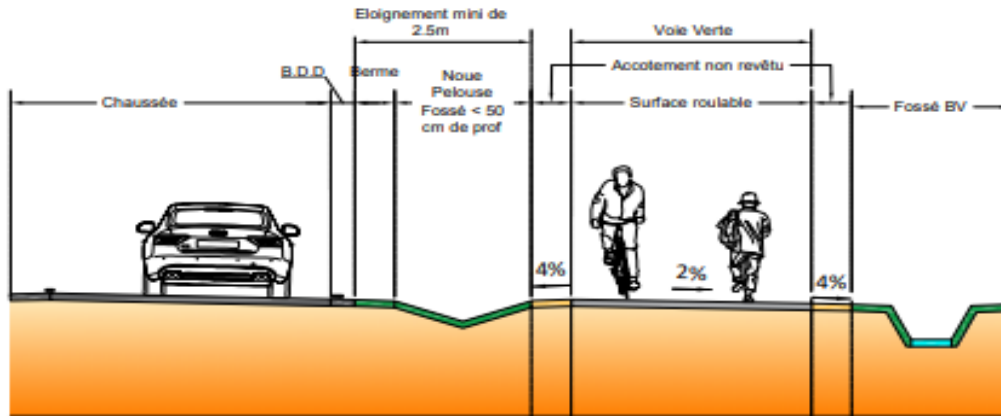
- Doter les services du Département et les territoires d'un référentiel technique partagé
- **Garantir une cohérence territoriale** en matière d'aménagements cyclables
- Réaliser des aménagements cyclables **sécurisés et attractifs** pour les usagers, notamment les « hésitants »
- Diffuser une « **culture vélo** » commune.

Un référentiel technique partagé

Une méthode

- **Travail collaboratif** : Département, Etat (DDTM, CEREMA), collectivités territoriales, associations, ...
- **4 thématiques prioritaires** issues des rencontres 2023 et 4 groupes de travail : sécurisation des intersections, profils en travers, revêtement et entretien.
- **24 fiches techniques thématiques et évolutives**
- **Un contenu complet**: rappels législatifs, réglementaires, expertises CEREMA, DGITM, référentiels d'autres Départements, CROW (Pays bas), retours d'expériences internes/externes, etc.
- Un contenu évolutif
- Disponible en ligne avant l'été

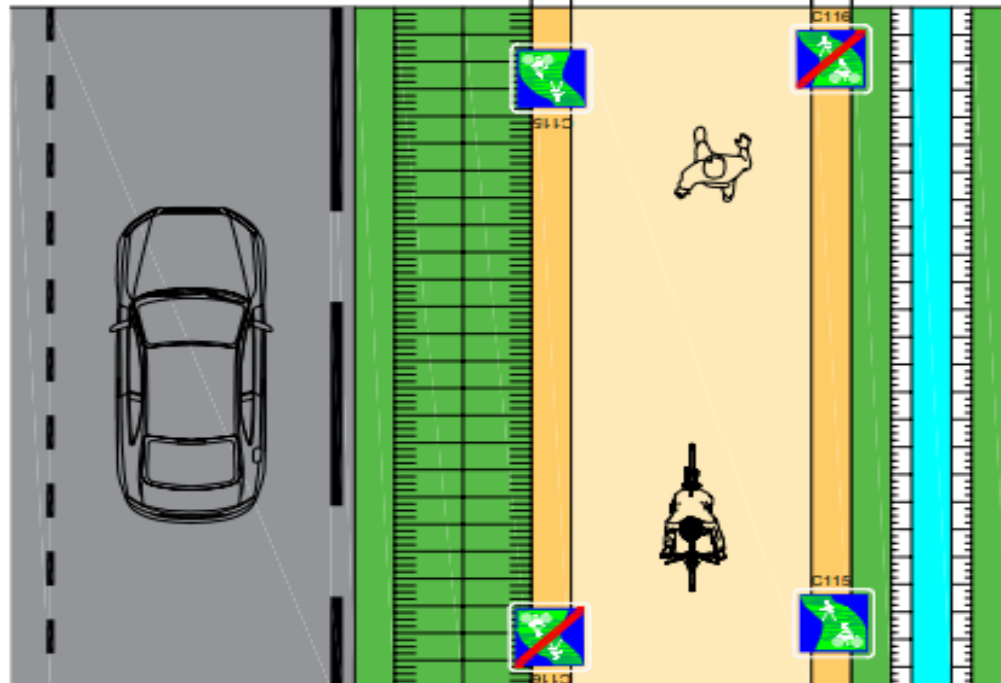
Un référentiel technique partagé



Voie verte

Hors agglomération

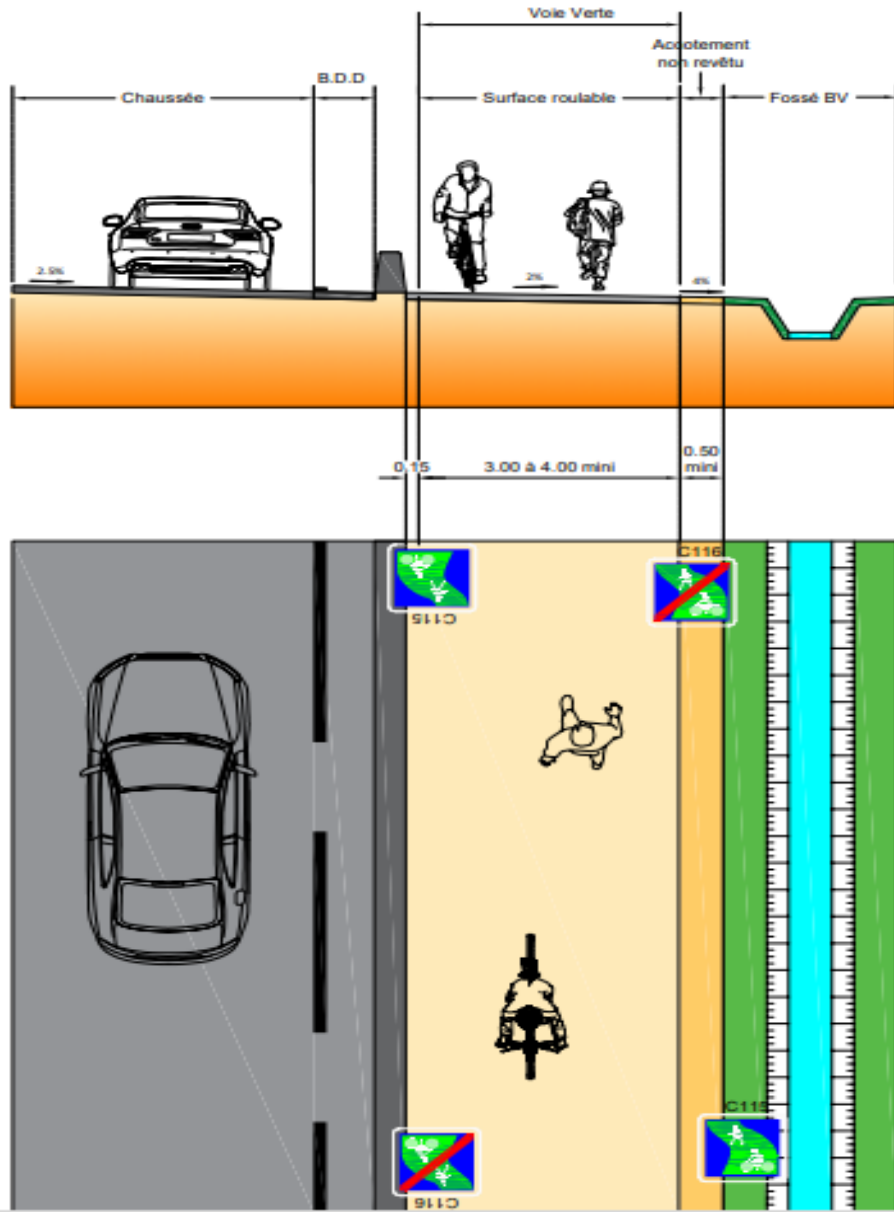
Eloignement de 2,5 m minimum
entre la voie verte et la largeur
roulable de la chaussée



1 000 km d'aménagements
cyclables

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Un référentiel technique partagé



Voie verte si emprise contrainte

Hors agglomération

Route niveau de fonction
intermédiaire ou élevé

MVL

+ 1 000 km d'aménagements
cyclables

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Un référentiel technique partagé



Voie verte : Le Pian Médoc

Un référentiel technique partagé

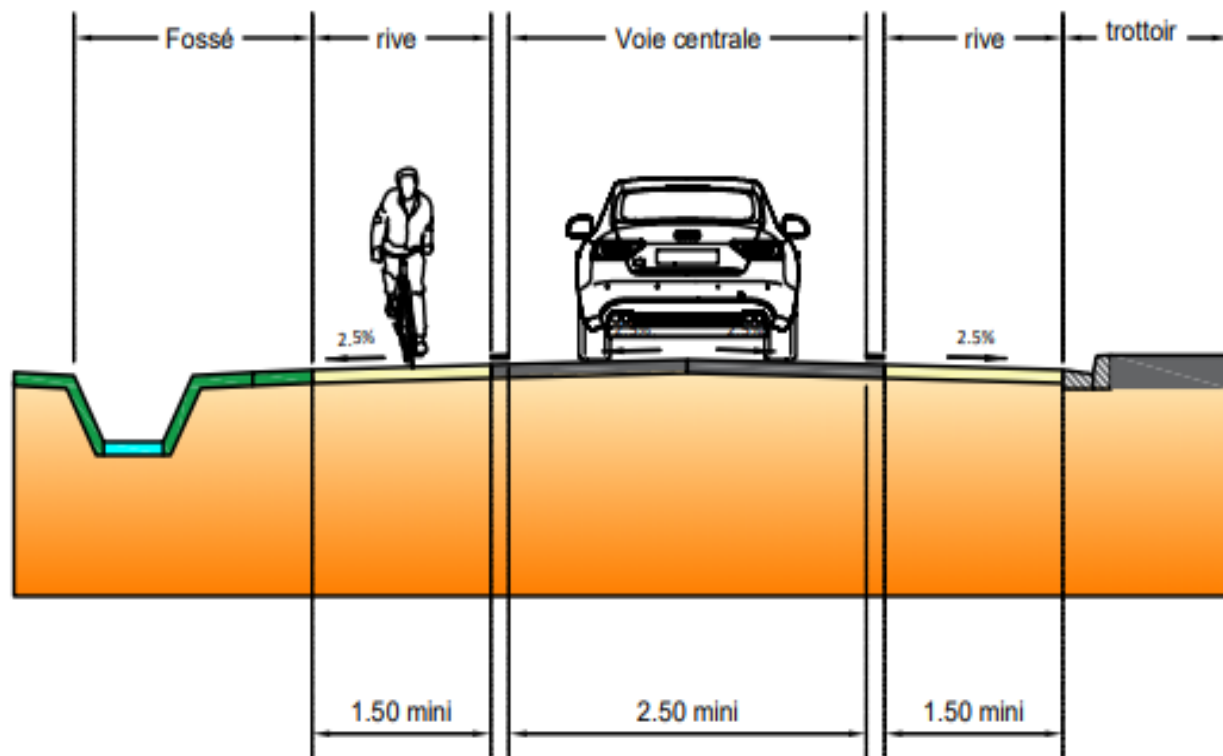
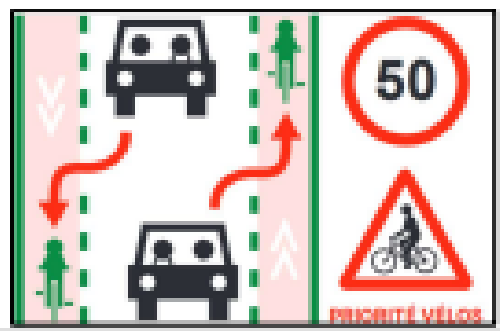
Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) ou Chaucidou

Voies dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h

Marquage T2 3U

Recommandations :

- Chevrons tous les 30 à 50m
- Revêtements des rives coloré
- Panneau d'information aux entrées de la CVCB



Un référentiel technique partagé



CVCB : Berson

Témoignages

Axel FORTIN-LARIVIERE



Requalification RD peu circulées en voies
vertes

Démarche du CD 50

- Vote en session le 23/9/22 de l'«accélération du plan vélo » du Département de la Manche
 - Ambition d'expérimenter la réaffectation de RD peu circulées pour les mobilités actives
 - Basé sur l'évolution du code de la route via le décret 2022-635 :
 - Le détenteur du pouvoir de police peut autoriser les riverains à circuler sur des voies vertes
 - Il devient possible de requalifier des routes en VV
- Recherche courant 2022 de communes prêtes à entrer dans l'expérimentation
 - Nombreux refus de maires ne souhaitant pas contraindre les automobilistes
 - Deux communes intéressées => premières expérimentations en 2023
- Recensement des RD requalifiables à l'échelle du Département
 - Identifier les routes sans contraintes à la requalification (circuit de bus – activités commerciales/touristiques – trafic – service public)
 - Parmi le réseau secondaire du Département (réseau cantonal et local représentant 4000 km)

Démarche du CD 50

- Démarche expérimentale sans garantie de succès
 - Comptage VL/PL a refaire suite à modification
 - Respect du 30 km/h ?
 - Baisse du trafic ?
 - Comptage cyclistes à faire
- Partenariat avec EPCI/communes essentiel
 - Prise en compte de l'opportunité de requalification comme outil pour la mise en œuvre des Schémas Directeurs Cyclables

Résultats du recensement du potentiel



Itinéraires aménageables par requalification RD en voie verte

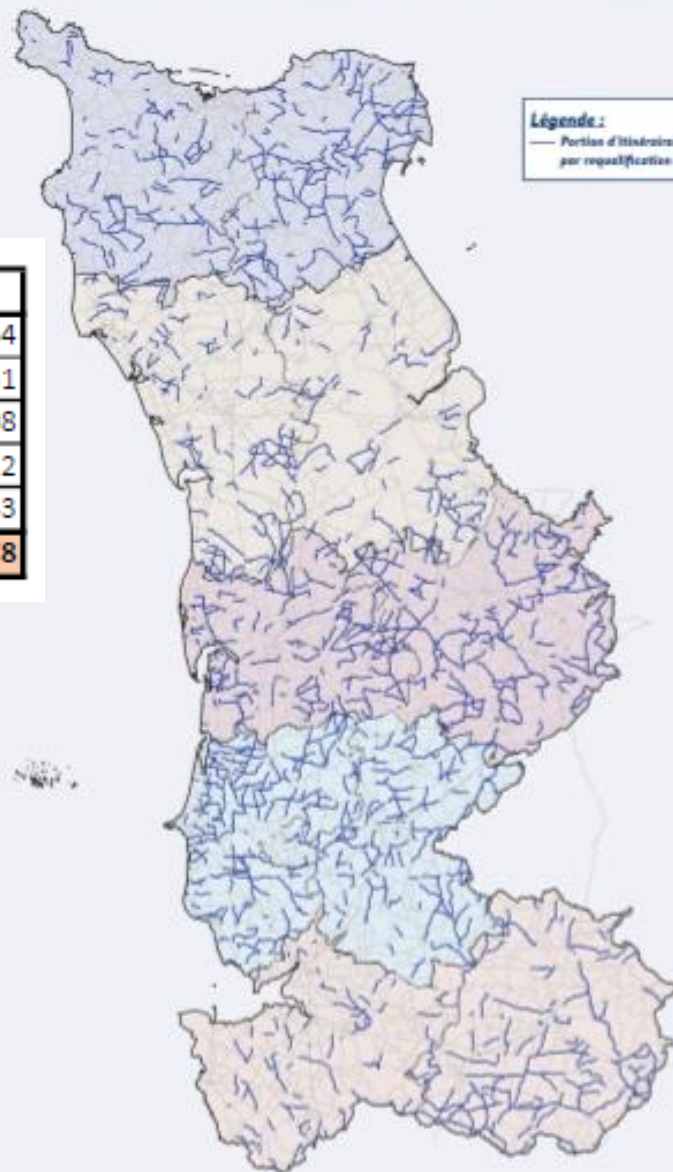


Légende :
— Portées d'itinéraires aménageables par requalification en VV

ATD	Réseau local	Réseau cantonal	Total
Cotentin	429,098	103,066	532,164
Marais	388,439	18,912	407,351
Centre Manche	598,221	64,787	663,008
Mer et Bocage	519,602	88,21	607,812
Sud Manche	392,686	56,557	449,243
Total	2328,046	331,532	2659,578

- Avis et soutien des EPCI et communes à recu ensuite
- Diagnostic à affiner au cas par cas
- **NB : Carte non finalisée et non diffusable**
 - **Nécessite validation finale des ATD**

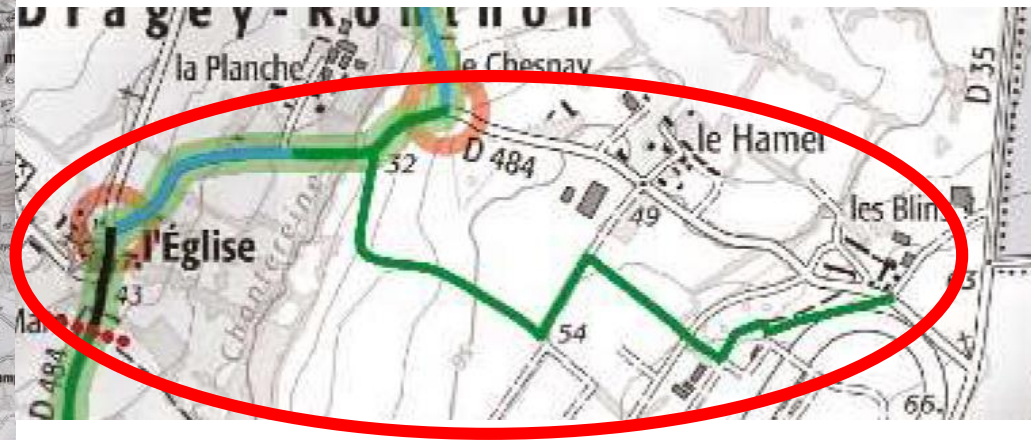
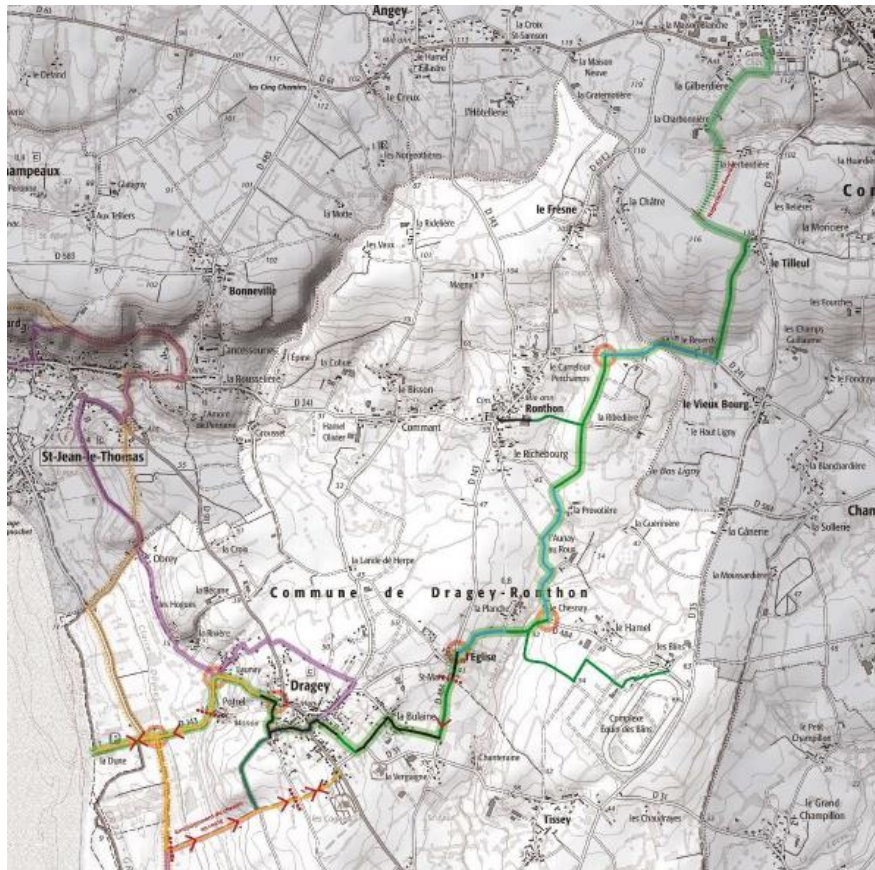
manche.fr



Dragey Ronthon

- Inscrite dans un schéma directeur cyclable réalisé entre 5 communes
- A identifié un itinéraire reliant deux communes constitué de :
 - Routes partagées
 - Aménagements cyclables à créer
 - Une section de RD requalifiable

Itinéraire prévu entre Sartilly et Dragey Ronthon



Section de RD 484 Requalifiable en VV

Diagnostic du CD 50 sur RD 484

- 215 v/j moins de 10PL
- V85 de l'ordre de 60 km/h
- Route très fréquentée par des cavaliers
 - Proximité avec complexe équin
 - Beaucoup d'entraîneur s'y rendent à cheval
- Peu de riverains
- Alternative pour véhicules avec peu d'allongement de parcours (RD484 2 min – 1,6km / RD 31 4 min – 2,7 km)



— RD 484 1,6 km

— RD 31 2,7 km



Saint Sauveur Villages

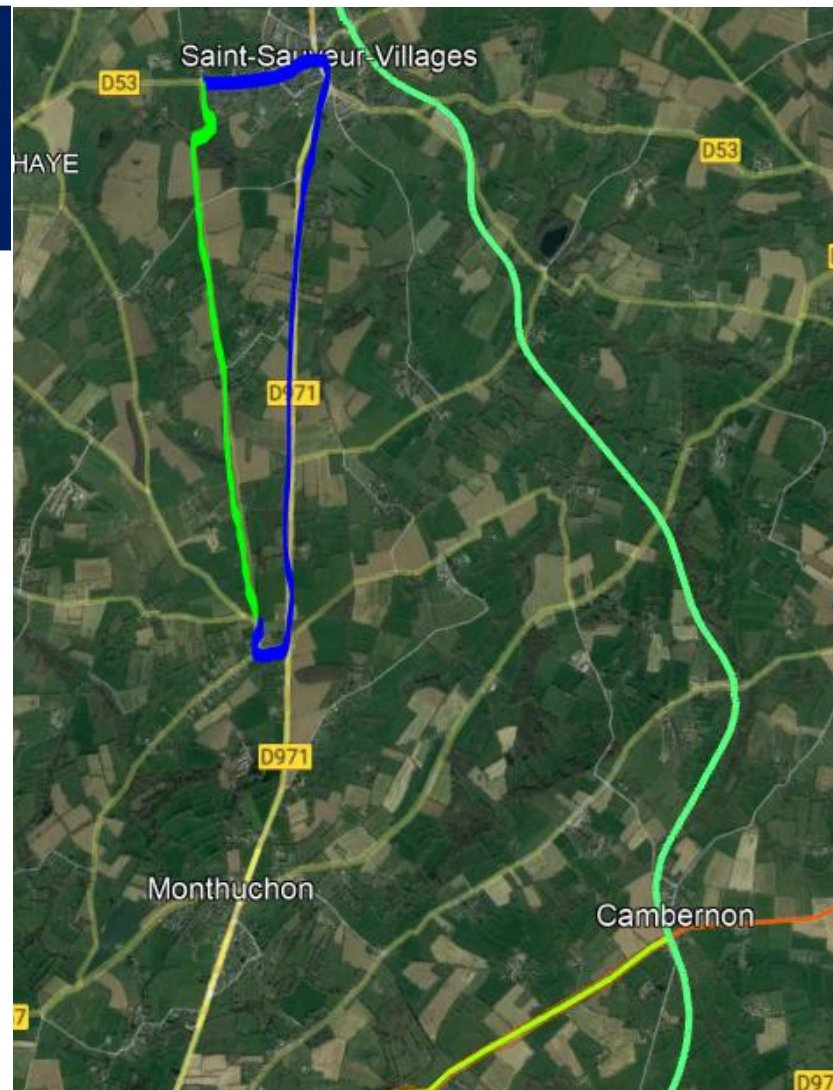
- Inscrite dans un schéma directeur des mobilités (marche et vélo)
 - Identification de la Rd 535 lors de l'enquête mobilité auprès des habitants comme potentiel mobilité du quotidien (malgré la VV)2
 - Axe le plus direct pour liaison velotaf SSV => Monthuchon et Coutances
- Schéma directeur cyclable à l'échelle de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Diagnostic du CD 50 sur RD 535

- 70 v/j moins de 10PL au sud
- 130 v/j moins de 10PL au nord
- V85 de l'ordre de 65 km/h
- Peu de riverains 1 lotissement desservi par RD 971
- Alternative pour véhicules avec peu d'allongement de parcours
(RD 535 5 min – 3,6km / RD 971 6 min – 5 km)

 RD 535 3,6 km

 RD 971 5 km



Signalisation mise en oeuvre



NB : Le Département est en cours de réflexion pour rendre plus visible la signalisation aux entrées :

- mise en place d'un pictogramme plus grand 2*2 m contre 1*1 m aujourd'hui
- mise en place d'un damier en travers de la RD pour marquer l'entrée

Table ronde

Plan vélo et stratégie de mobilités douces : quelle ambition ? Quels moyens ?

- **Olivier SCHNEIDER**, la FUB
- **Jean GALAND**, Département de la Gironde
- **Mickaël COURSEAUX**, CdC Grand Cubzaguais
- **Jérôme KRAVETZ**, Nouvelle-Aquitaine Mobilité
- **Frédéric MELLIER**, Région Nouvelle-Aquitaine
- **Alain GUESDON**, DDTM Gironde

Témoignage Olivier Schneider



Dernières actualités dans le monde du vélo

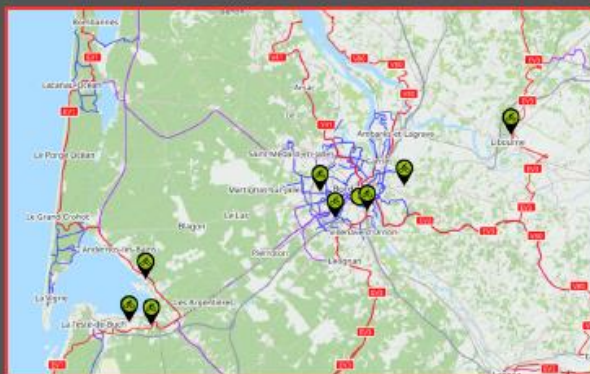
Tendances, opportunités et challenges



Olivier Schneider

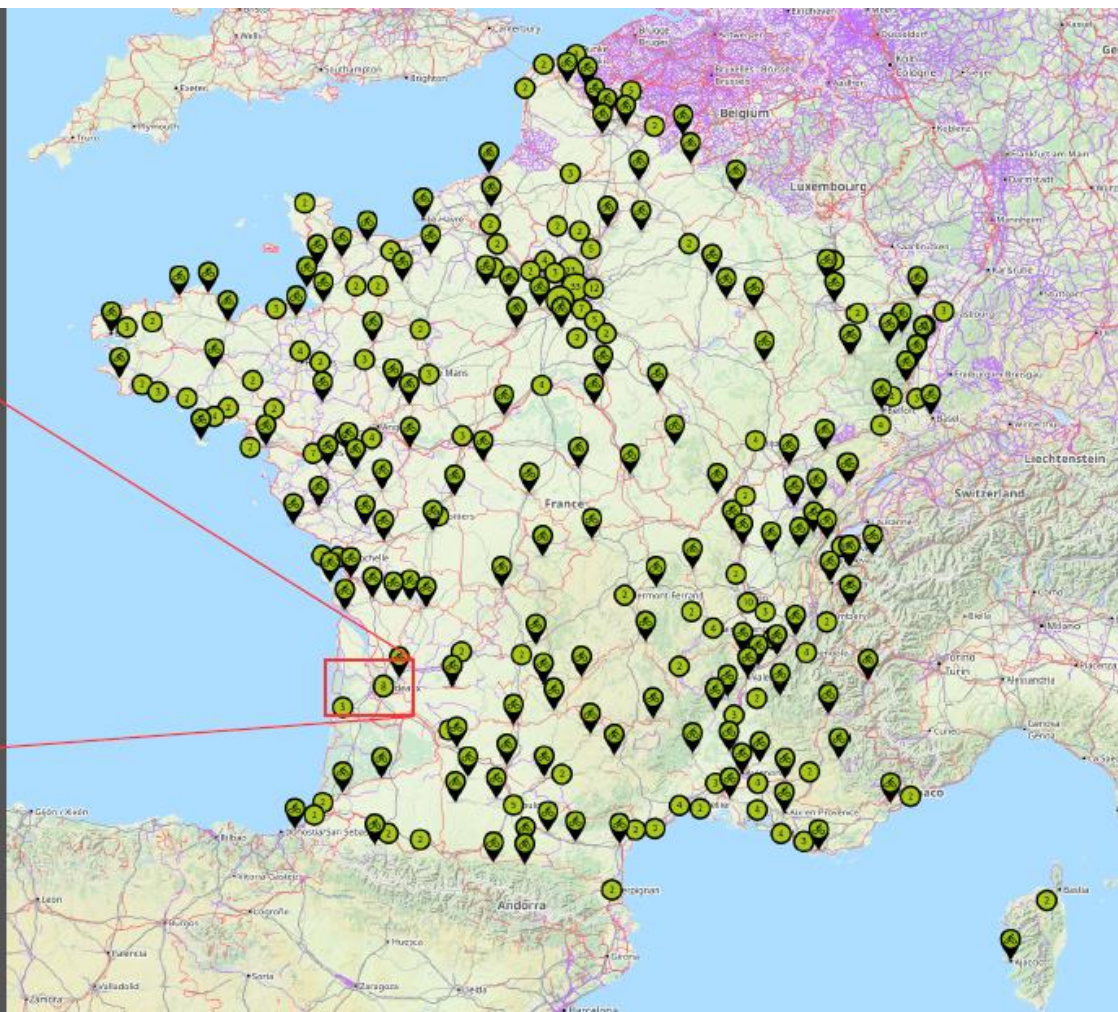
Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

La FUB un réseau de 500 associations



dont 12 en Gironde

Donner les moyens aux Françaises
et aux Français de choisir le vélo



 + 1 000 km d'aménagements cyclables

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT



 + 1 000 km d'aménagements cyclables





PLAN VÉLO
& marche
2023 - 2027



Budget : 2 milliards d'euros pour 6 milliards d'euros d'investissement

3 ambitions

- rendre le vélo accessible
- en faire une alternative crédible à la voiture (seul ou combiné TC)
- en faire un levier économique

3 mesures phares

- 1,5 milliards investis dans les infras
- prolongation/extension aides à l'achat
- former une "génération vélo"

 **+ 1 000 km** d'aménagements cyclables

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT



Co-construction de la Filière France Vélo - Septembre 2022

France Vélo
 FILIÈRE ÉCONOMIQUE

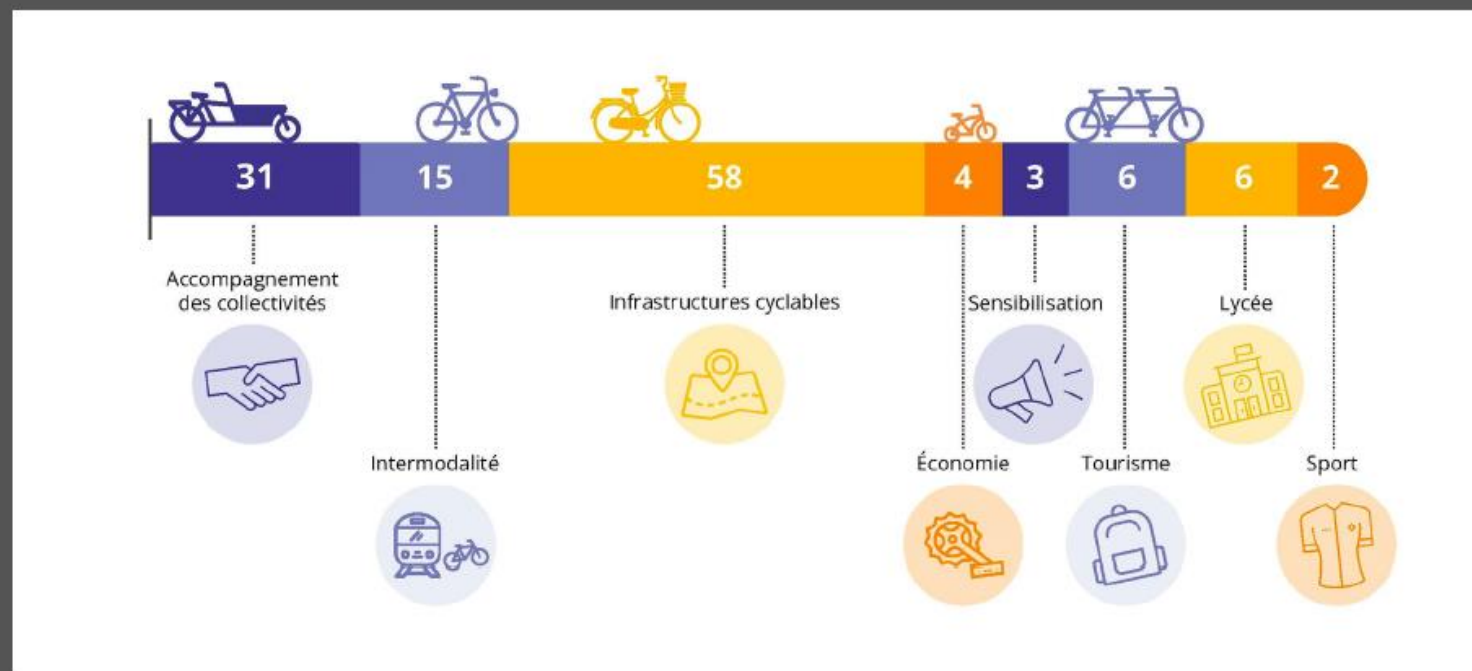
Futur contrat de filière entre l'Etat et les parties prenantes

+ 1 000 km d'aménagements cyclables



Plan vélo de la région Grand Est

une stratégie à 360°



 + 1 000 km d'aménagements cyclables



AAP continuités cyclables



accélération réalisation réseaux express vélo

nouveau
complémentaire RER hors IDF

Un financement pérenne des politiques cyclables



visibilité pluriannuelle



50 territoires-pilotes

Fonds Vélo 2,5 Milliards €



Vélo dans CPER

hors Fonds Vélo



campagne de comm positive



acte 2 du SRAV



FMD, aides à l'achat et à la location

programmes



complément :



chargés mission



+ 1 000 km d'aménagements cyclables





Exemple du Collectif Pays de la Loire



20 associations départements



5 départements

Plaidoyer à
l'échelle
régionale &
départementale

Avantages :
interlocuteur unique
coordinateurs SRAV
mutualisation et
échanges de bonnes
pratiques

Coup de boost :
mises en relation
formations
accompagnement
coordination

Légitimité :
expertise
d'usage &
compétence

Représentativité
: 20 associations
issues de 5
départements

à terme:

Mise en place
d'un centre de
formation pour


- collectivités
- entreprises
- associations


Lauréats appel à Territoires Cyclables :


27 territoires retenus pour
créer des démonstrateurs
duplicables du potentiel
transformationnel du vélo
hors des seules grandes villes

Légende :

Population de l'EPCI :

 > 100 000 hab.

 > 50 000 hab.

 < 50 000 hab.

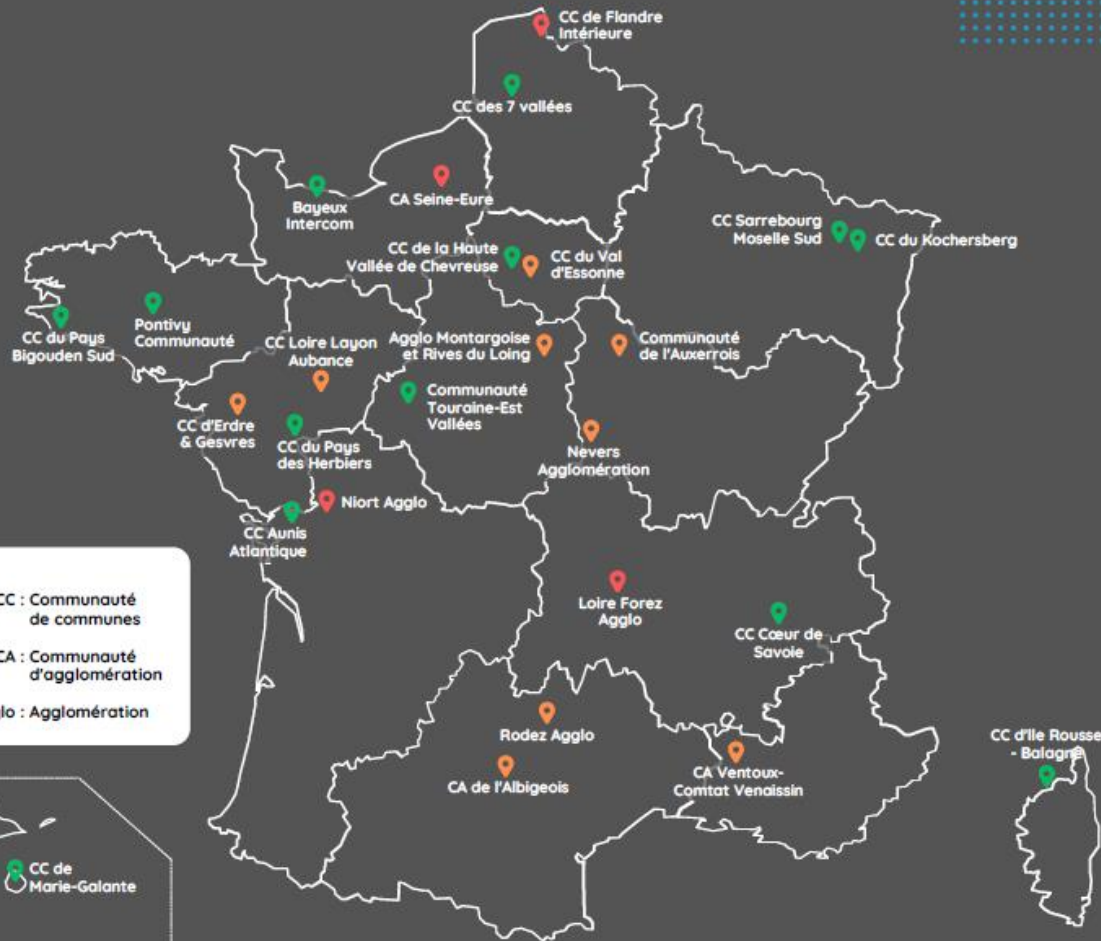
CC : Communauté
de communes

CA : Communauté
d'agglomération

Agglo : Agglomération



CC de
Marie-Galante



 + 1 000 km d'aménagements
cyclables

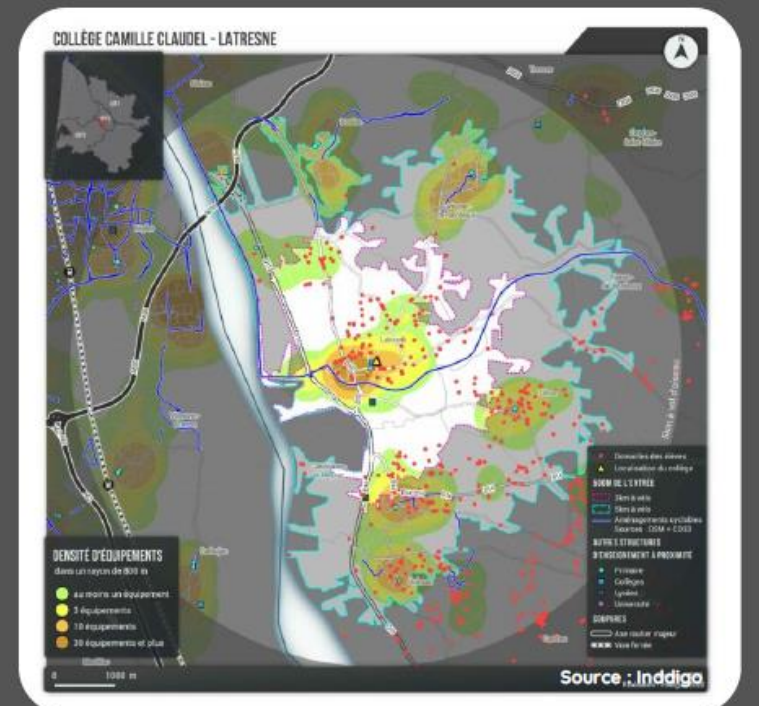
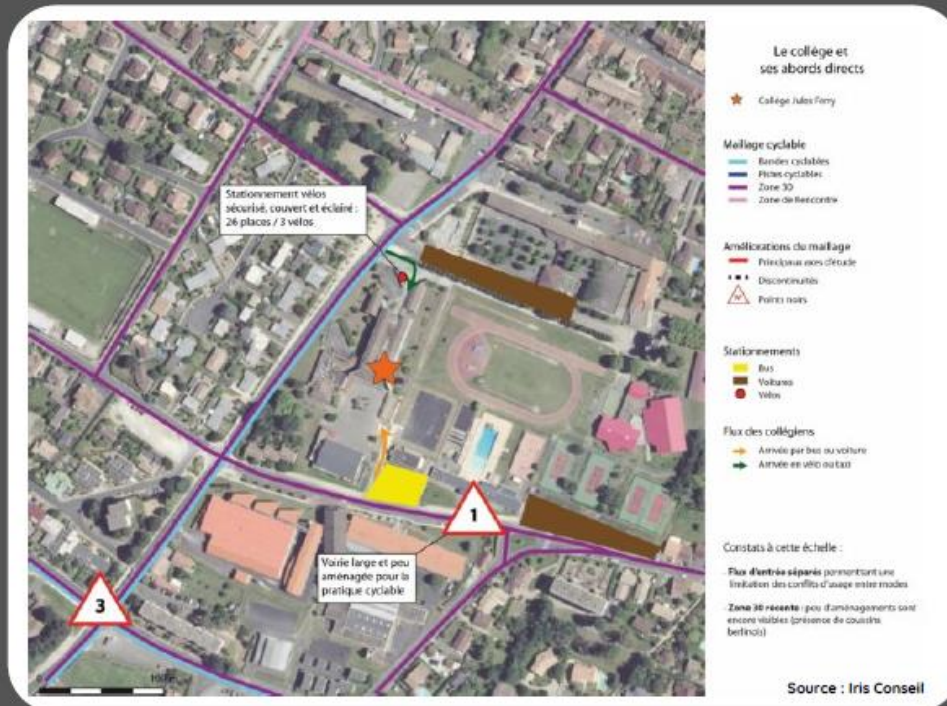
 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Exemple d'Erdres et Gesvre

maison avec tunnel
pour piste cyclable



Plan collège du département de Gironde

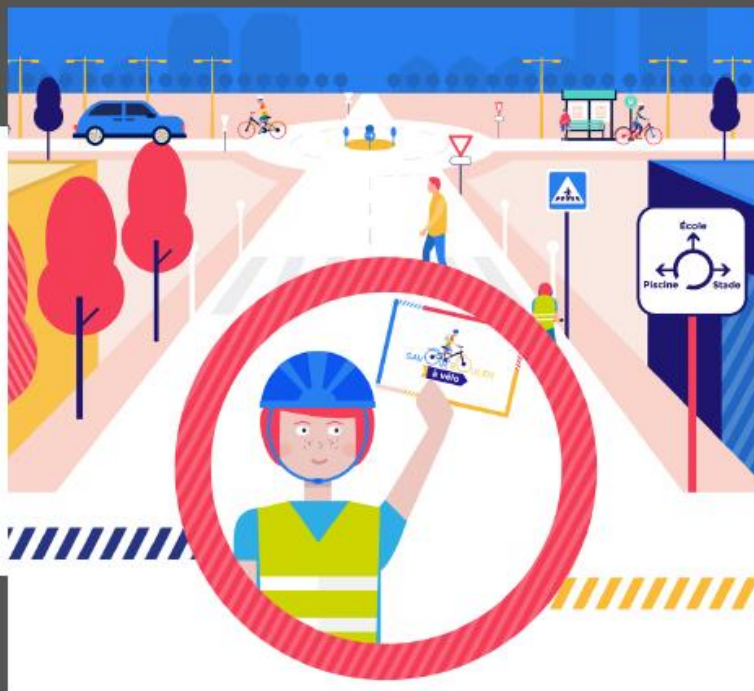
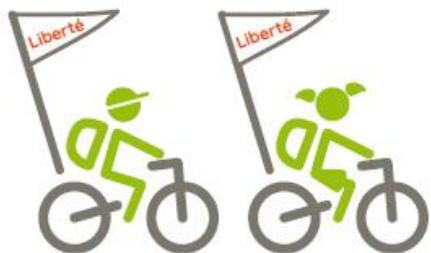




Accompagnement
des acteurs
(réunions de cadrage)

Financement des formations
des intervenants
(ETAPS...)

Cofinancement
des interventions
(face à face pédagogique)



 + 1 000 km d'aménagements cyclables



Continuum de Mobilité Citoyenne



 + 1 000 km d'aménagements cyclables

Certains choisiront même
de travailler dans le vélo :

compétences formation



Académie
des Métiers
du Vélo



France Vélo

FILIERE ÉCONOMIQUE

 + 1 000 km d'aménagements
cyclables

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT



Merci pour
votre attention

Olivier SCHNEIDER
o.schneider@fub.fr

✂ oschneider_fub

☎ +33 616 09 12 29

 + 1 000 km d'aménagements
cyclables

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Jean Galand

Vice Président en charge des infrastructures et des mobilités



- Une ambition : réaliser 1000 km d'aménagements cyclables nouveaux d'ici 2030
- Instaurer un partenariat entre tous les acteurs publics
- **Coordonner la** programmation et mettre en place une gouvernance efficace et partagée, **créer un comité des financeurs**
- Sécuriser le montage financier avec une **contractualisation pluriannuelle**
- **Mobiliser 100 M€** jusqu'en 2030, soit environ 4M€ par an et par **groupe de financeurs.**
- **Un effet levier : mobilisation de 25M€ jusqu'à 2030**
- **Maintenir une dynamique.**

Mickaël COURSEAUX

Vice Président en charge de la
transition écologique et des mobilités



 + 1 000 km d'aménagements cyclables



Jérôme KRAVETZ

Directeur



Frédéric MELLIER

Conseiller Régional



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

 **+ 1 000 km** d'aménagements
cyclables



Alain GUESDON

Adjoint au Directeur Départemental
des Territoires et de la mer de Gironde



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **+ 1 000 km** d'aménagements
cyclables





**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan vélo de l'État

- 1) Introduction
- 2) Plan vélo État – les dispositifs d'aides financières
- 3) Les autres dispositifs d'aides financières
- 4) Contacts

Introduction – Présentation du plan vélo État

En 2018, le Gouvernement lançait le premier plan national vélo et mobilités actives, dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités (LOM).

Fort du succès de cette première édition, le Gouvernement a lancé le plan vélo et marche 2023-2027 qui poursuit trois objectifs principaux :

- 1) Faire du vélo et de la marche une alternative attractive à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité et combiné aux transports collectifs pour les déplacements de plus longues distances ;
- 2) Faire du vélo un levier pour notre économie en accompagnant l'écosystème des acteurs français ;
- 3) Rendre le vélo accessibles à toutes et tous, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

Introduction – Chiffres clés

Quelques chiffres caractérisant les déplacements, au niveau national :

- 45 % des trajets effectués en voiture en France font moins de 5 km (60 % pour les déplacements domicile-travail) ;
- 85 % des Français sont à moins de 5 km d'un service public ou d'un mode de transport en commun ;
- Le vélo est le mode de déplacement le plus performant pour les trajets de moins de 5 km.

Quelques chiffres caractérisant les déplacements, sur la zone d'enquête mobilité Gironde 2021 :

- 78 % des déplacements des métropolitains et 61 % de ceux des non métropolitains font moins de 5 km ;
- La part modale de la voiture devient fortement majoritaire au-delà de 1 km ;
- 60 % des ménages possèdent au moins 1 vélo ;
- La part modale du vélo a doublé depuis 2009.

Le plan vélo de l'État - les dispositifs d'aides financières

I - Le fonds de mobilités actives 2023-2027, qui se décline en 2 volets :

1) Les appels à projets « aménagements cyclables »

- **Objectifs** : réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés et résorption des discontinuités d'itinéraires ;
- **Porteurs de projets éligibles** : tous MOA publics, AOM, EPCI etc. dès lors que le projet s'inscrit dans une **politique cyclable cohérente** à l'échelle du territoire et qu'il respecte les **recommandations techniques élaborées par le CEREMA** ;
- Dotation de 100 M€ au niveau national (8,5 M€ pour la N-A) pour l'édition 2023 ;
- 5 lauréats en Gironde pour un montant de 1,3 M€ ;
- Pour l'édition 2024 : candidatures jusqu'au 8 mars 2024, 11,5 M€ alloués à la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le plan vélo de l'État - les dispositifs d'aides financières

I - Le fonds de mobilités actives 2023-2027, qui se décline en 2 volets :

2) Les appels à programmes « territoires cyclables »

- **Objectifs** : accompagner dans la durée quelques territoires peu ou moyennement denses en dehors des grands pôles urbains pour accélérer la réalisation des itinéraires structurants prévus par leur schéma directeur cyclable ;
- **Porteurs de projets éligibles** : communautés de communes et communautés d'agglomération disposant d'un **schéma directeur des aménagements cyclables** ;
- 27 intercommunalités retenue pour un total de 125M€ pour l'édition 2023 ;
- **Prochain appel à programmes lancé en avril 2024.**

Le plan vélo de l'État - les dispositifs d'aides financières

II – Les autres dispositifs d'accompagnements :

- **Contrats plan État-Région** : pour compléter le maillage territorial des vélos routes.
- **« Savoir rouler à vélo »** : **850 000 enfants formés en 2027** et 21 M€ investis sur 2022-2024 pour déployer le dispositif.
- **« Objectif Employeur Pro-Vélo » (OEPV)** : accompagner les employeurs dans le développement de la culture vélo au sein de leurs établissements.
- **« Forfait mobilités durables »** : prise en charge des frais de déplacements de leurs salariés sur leur trajet domicile travail à vélo (entre autres...).
- **« Primes à l'achat »** : bonus écologique et prime à la conversion pour l'achat ou la location de vélo.

I - Le fonds vert :

Dans le cadre des mesures :

1) Accompagnement du déploiement des zones à faibles émissions :

- **Classe 4** : dispositifs incitatifs pour développer les mobilités propres et **classe 5** : achats d'équipements et aménagements ;
- **Porteurs de projets éligibles** : collectivités territoriales, EPCI AOM etc. concernées par une ZFE y compris dans l'aire d'attraction du territoire des ZFE.

2) Développement des mobilités durables en zones rurales :

- **Objectifs** : Permettre aux territoires ruraux de disposer d'une stratégie mobilité et d'une offre mobilité durable en faveur d'une mobilité alternative à l'utilisation de la voiture individuelle ;
- **Porteurs de projets éligibles** : collectivités ou EPCI ayant le statut AOM ou une délégation de compétence équivalente.

Lien : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/>

Les autres dispositifs d'aides financières

II – AVELO3 – 2nd relevé

- **Projets éligibles** : financement d'études, de services, d'actions d'animation et de promotion de politiques liées au vélo ;
- **Porteurs de projets éligibles** : collectivités territoriales et leurs groupements ;
- **Calendrier** : ouverture du second relevé dans le courant du mois d'avril 2024.

Lien : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/20230731/avelo-3-1r-releve>

III – Programme Alveole +

- **Projets éligibles** : installations de stationnements vélos sur l'espace public, dans les établissements scolaires et les pôles d'échanges multimodaux ;
- **Porteurs de projets éligibles** : collectivités territoriales et leurs groupements.

Lien : <https://alveoleplus.fr/programme>

IV – Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

- **Projets éligibles** : projets de mobilités dans leur ensemble.

V – Dotation d'équipements des territoires ruraux (DTER)

- **Projets éligibles** : projets visant à favoriser le maintien ou le développement des services publics en milieu rural.

VI – Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)

- **Projets éligibles** : projets ayant pour objectif la solidarité entre les différents territoires d'un même département, ou entre les différents départements d'une même région.

VII – Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)

- **Projets éligibles** : soutien en investissement et fonctionnement aux actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire, dont la mobilité.

VIII – Offres de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT)

- **Accompagnement sur mesure** pour les projets des communes et EPCI via un soutien en ingénierie (stratégie mobilité, plans de mobilités simplifiés).

IX – Offres de la banque des territoires

- Trois dispositifs de soutien : offres de crédits d'ingénierie, prêts aux CT pour les infrastructures et équipements pour les mobilités propres, investissement financier dans des partenariats publics-privés, pour permettre la mise en place de services de mobilités non rentables à leur démarrage.

X – Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)

- **Projets éligibles** : projets ayant pour objectif la solidarité entre les différents territoires d'un même département, ou entre les différents départements d'une même région.

XI – Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)

- **Projets éligibles** : soutien en investissement et fonctionnement aux actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire, dont la mobilité.

Les services de l'État vous accompagnent :

- Appui à la mobilité en Nouvelle-Aquitaine (France Mobilités) : nouvelleAquitaine@francemobilites.fr ;
- Appel à projet « **aménagements cyclables** » et appel à programme « **territoires cyclables** » : amenagements-cyclables.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr et ddtm-supem-met@gironde.gouv.fr ;
- Mesures « **Accompagnement du déploiement des zones à faibles émissions** » et « **Développement des mobilités durables en zones rurales** » du fonds vert : ddtm-supem-met@gironde.gouv.fr ;
- ANCT : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr> ;
- ADEME : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>.

Retrouvez des informations sur le site www.francemobilites.fr.

Olivier Schneider FUB

Synthèse des débats

Les suites de la démarche

- **Stabiliser les schémas locaux** : rencontres par EPCI au printemps 2024
- Construction du **volet service** du plan coordonné : ateliers en septembre 2024
- **Installation des instances de gouvernance** :
 - Un comité des financeurs
 - Un comité technique de suivi
- **Vote du plan départemental** : décembre 2024



+ 1 000 km
d'aménagements
cyclables

